



Bry-sur-Marne – Champigny-sur-Marne – Charenton-le-Pont – Fontenay-sous-Bois –  
Joinville-le-Pont – Le Perreux-sur-Marne – Maisons-Alfort – Nogent-sur-Marne –  
Saint-Mandé–Saint-Maur-des-Fossés–Saint-Maurice–Villiers-sur-Marne–Vincennes–

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
Paris Est Marne & Bois  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU 19 MAI 2026  
SOUS LA PRESIDENCE D'OLIVIER CAPITANIO**

**DC 2026-104**

**OBJET** : Fixation des tarifs des trajets Marne Bois Bateau Bus et privatisation des navettes pour la saison 2026

Membres en exercice	<b>90</b>
Présents titulaires	<b>68</b>
Ne prend pas part au vote	<b>0</b>
Représentés	<b>21</b>
Absents	<b>1</b>

Votants	<b>89</b>
Abstention	<b>0</b>
Suffrages exprimés	<b>89</b>
Pour	<b>89</b>
Contre	<b>0</b>

**Présents :**

Sabrina ABCHICHE, Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Thiphaine ARMAND, Asma ASHRAF, Camille BARBIER, Selda BELLOIN, Jacques-Alain BENISTI, Quentin BERNIER-GRAVAT, Marie-Laurence BEYO, Bruno BORDIER, Fabienne BOUE LELU, Adrien CAILLEREZ, Christian CAMBON, Olivier CAPITANIO, Fabrice CAPRANI, Gilles CARREZ, Chantal CAZALS, Carole COMBAL, Florence CROCHETON BOYER, Loïc DAMIANI, Jean-Paul DAVID, Thomas DE ALMEIDA, Hélène DECOTIGNIE, Pierre-Michel DELECROIX, Thibaut DENTIN, Carole DRAI, Sylvain DROUVILLE, Philippe DUBUS, Nathalie FRANCKHAUSER, Bernard GAUDIÈRE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Hervé GICQUEL, Mylène GUIFFARD, Pierre GUILLARD, Gilles HAGEGE, Catherine HARDY, Delphine HERBERT, Laurent JEANNE, Yacine KHEDIM, Nassim LACHELACHE, Laurent LAFON, Anne-France LAVIROTTE, Nadia LECUYER, Hélène LERAITRE, Philippe LHOSTE, Charlotte LIBERT, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Romain MARIA, Frédéric MASSOT, Béatrice MAZZOCCHI, Catherine MUSSOTTE-GUEDJ, Thomas OLIVE, Karine PEREZ, Bertrand PITAVY, Jean-Philippe POLITZER, Carole PRADES, Henrique RIBEIRO, Hélène ROUSSELIN, Christel ROYER, Didier SCHREIBER, Francis SELLAM, Olivier SESTER, Dominique SOULIS, Aurore THIROUX, Régis TOURNE, Julien WEIL, Olivier ZANINETTI.

**Représentés :**

Charles ASLANGUL représenté par Olivier ZANINETTI, Thierry BARNOYER représenté par Karine PEREZ, Sylvain BERRIOS représenté par Pierre-Michel DELECROIX, Agnès CARPENTIER représentée par Dominique SOULIS, Michel DUVAUDIER représenté par Henrique RIBEIRO, Delphine FENASSE représentée par Yacine KHEDIM, Benoît GAILHAC représenté Hervé GICQUEL, Florian JAMES représenté Chantal CAZALS, Julien LEGER représenté par Caroline ADOMO, Bénédicte MARETHEU représentée par Gilles CARREZ, Céline MARTIN représentée par Régis TOURNE, Cécile PANASSAC représentée par Frédéric MASSOT, Frank PATTI représenté par Nadia LECUYER, Pierre PELLÉ représenté Christel ROYER, Germain ROESCH représenté par Carole DRAI, Odile SEGURET représentée par Bertrand PITAVY, Igor SEMO représenté par Christian CAMBON, Thibault SIMEONI représenté par Olivier CAPITANIO, Jérôme TAGNON représenté par Francis SELLAM, Cécile THEOPHILE représentée par Philippe DUBUS, Marianne VERON représentée par Julien WEIL.

**Absente :**

Déborah MUNZER.

Accusé de réception en préfecture  
094-200057941-20260522-DC2026-104-DE  
Date de télétransmission : 22/05/2026  
Date de réception préfecture : 22/05/2026

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARIS EST MARNE & BOIS

SEANCE DU 19 MAI 2026

**OBJET** : Fixation des tarifs des trajets Marne Bois Bateau Bus et privatisation des navettes pour la saison 2026

**LE CONSEIL DE TERRITOIRE,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1 et L.5219-5,

VU le Code de l'Environnement et notamment ses articles L.541-10-20 et R. 541-105, R 543-172 à R. 543-206

VU la loi n°2015-991 du 7 Août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),

VU la délibération N°DC2022-56, du 22 mai 2017, portant sur l'adoption du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Paris Est Marne & Bois,

VU la fiche action 2.3.2 du PCAET « Intégrer la Marne à l'Intermodalité sur le Territoire »,

VU la délibération N°DC2026-16, du 17 février 2026, portant sur l'approbation de la convention de délégation de compétence en matière de service régulier local fluvial avec Ile-de-France Mobilités pour la période 2026-2028,

**CONSIDERANT** l'expérimentation du service Marne&Bois Bateau Bus durant la saison estivale 2025, du 2 juin au 19 octobre, et le succès rencontré par le service,

**CONSIDERANT** les éléments de bilan positifs et encourageants et les 22 000 passagers transportés en 2025,

**CONSIDERANT** l'enjeu de ce service transport visant à améliorer l'offre existante grâce à une mobilité plus durable

**CONSIDERANT** la délégation de compétence et le soutien d'Ile-de-France Mobilité pour ce service innovant et les enjeux économiques et stratégiques associés,

**CONSIDERANT** que la tarification proposée doit être en adéquation avec la tarification francilienne des transports publics portée par Ile-de-France Mobilité,

**CONSIDERANT** qu'il appartient au Conseil de Territoire d'approuver les tarifs applicables du service 2026,

**DELIBERE**

**ARTICLE 1 :**

**APPROUVE** la reconduction du service Marne & Bois Bateau Bus à l'été 2026, du 15 juin au 18 octobre 2026, pour une nouvelle phase expérimentale

**ARTICLE 2 :**

**APPROUVE** la tarification suivante associée pour les usagers :

- Tarification unitaire par ticket d'accès à la navette : 2.00 €
- Tarification forfaitaire pour un pass illimité à la journée : 5.00 €
- Tarification unique pour les détenteurs du Pass Navigo : gratuité
- Tarification unique pour les enfants de moins de 4 ans : gratuité
- Tarification unique pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite : gratuité

Ces tarifs sont applicables du 15 juin au 18 octobre 2026 en semaine et les week-ends et permettent l'accès à la navette pour une journée incluant plusieurs trajets possibles

Accusé de réception en préfecture  
094-200057941-20260522-DC2026-104-DE  
Date de télétransmission : 22/05/2026  
Date de réception préfecture : 22/05/2026

**ARTICLE 3 :**

**APPROUVE** la tarification suivante associée pour la privatisation des navettes :

Pour le bateau OTTER :

Durée de location bateau OTTER (heures)	Tarif Résidents PEMB	Tarif Hors Résidents
	Total TTC	Total TTC
1	1 150 €	1 265 €
2	1 800 €	1 980 €
3	2 400 €	2 640 €
4	3 000 €	3 300 €
5	3 600 €	3 960 €
6	4 200 €	4 620 €
7	4 800 €	5 280 €
8	5 400 €	5 940 €

Pour le bateau Vaporetto :

Durée de location bateau VAPORETTO (heures)	Tarif Résidents PEMB	Tarif Hors Résidents
	Total TTC	Total TTC
1h	2 200 €	2 420 €
2h	3 000 €	3 300 €
Demi-journée	3 700 €	4 070 €
Journée	5 000 €	5 500 €

**ARTICLE 4 :**

DIT que Les recettes correspondantes seront imputées en prestations de services (706) du budget principal de l'exercice correspondant.

**ARTICLE 5 :**

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Établissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.



Le Président,

Olivier CAPITANIO

La présente délibération publiée le  
est exécutoire à la date du  
en application des articles L.5211-1  
et L.2131-1 du C.G.C.T.  
Champigny-sur-Marne, le

22 MAI 2026

Accusé de réception en préfecture  
094-200057941-20260522-DC2026-104-DE  
Date de télétransmission : 22/05/2026  
Date de réception préfecture : 22/05/2026